

La Métropole Rouen Normandie : territoire pionnier pour l'électromobilité



La Métropole Rouen Normandie : territoire pionnier pour l'électromobilité

Le 15 mai 2014, la Métropole Rouen Normandie a été officiellement reconnue comme le premier territoire français à avoir mis en place un service de location de véhicules électriques à usage professionnel. Ce service, baptisé « Véhicule Électrique Professionnel », permet aux entreprises de louer un véhicule électrique pour une durée déterminée, avec une prise en charge complète de l'entretien et de la recharge.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement durable de la Métropole, qui vise à promouvoir les modes de transport écologiques et à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le service est accessible à toutes les entreprises de la Métropole, quelle que soit leur taille, et est financé par la Métropole Rouen Normandie.



Le service est accessible à toutes les entreprises de la Métropole, quelle que soit leur taille, et est financé par la Métropole Rouen Normandie.

